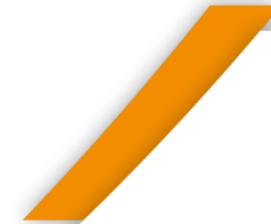


Charte du numérique responsable

LES ENGAGEMENTS
DE LA VILLE D'ANGERS et D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angersloiremetropole.fr •



angers Loire
métropole
communauté urbaine



Le constat général

Le numérique impacte l'environnement

L'impact social et écologique du numérique



4%
des émissions de
gaz à effet de serre (GES)
dans le monde



soit 1,5 fois de +
que le transport aérien



Fabriquer un ordinateur
240 kg de combustibles fossiles
22 kg de produits chimiques
1,5 tonne d'eau



Les vidéos en ligne

= 1% des
émissions de GES

**3^e consommateur
mondial d'électricité**

derrière la Chine et les États-Unis



1 email envoyé =



toute la nuit

1 an emails pros
de 100 salariés =

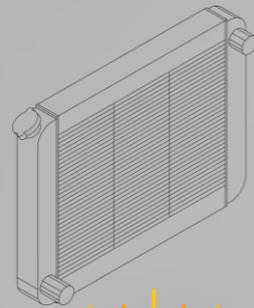


L'impact social et écologique du numérique

Une journée de travail numérique, de 9 h à 17 h équivaut :



63 litres d'eau



2 radiateurs
de 600 W



51 ampoules de 25 W



29 km gaz à effet de serre

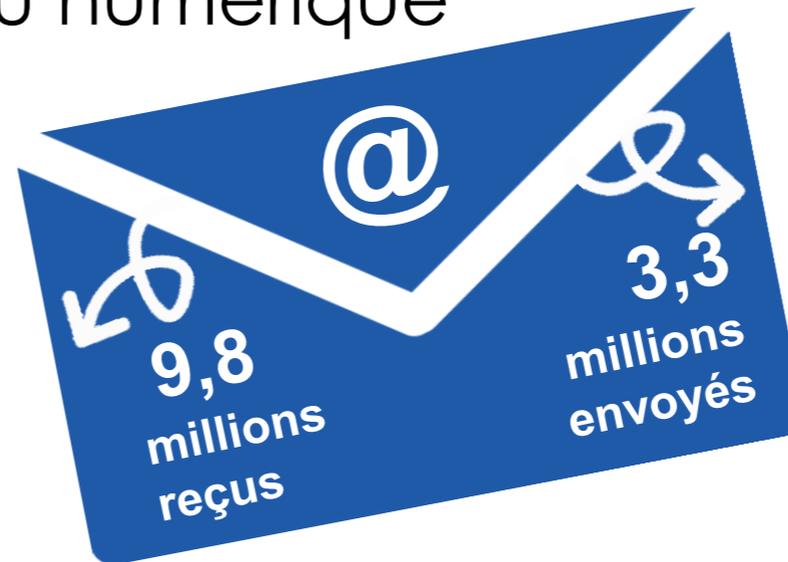


15 g de déchet
d'équipement électrique et
électronique





La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole
contribuent à l'impact environnemental
du numérique



Le cycle de vie

Chaque phase du cycle de vie a un impact
sur l'environnement

Un impact environnemental et social sur la durée de vie de l'équipement

https://youtu.be/SJq7i_3UODM



Fabrication

Épuisement des **ressources naturelles**

- + Consommation d'**énergie**
- + **Travail d'enfants** dans des pays défavorisés



Utilisation

Consommation d'**énergie**



Fin de vie

Déchets

- + Pollution
- + Surproduction

Les 4 piliers de la charte du numérique responsable



DSIN

83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angersloiremetropole.fr •



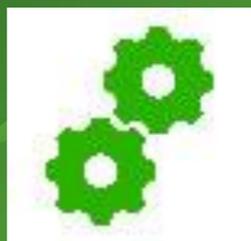
angers Loire
métropole
communauté urbaine



Achats



Bonnes pratiques d'usage



Gestion de la vie des équipements



Maîtriser la consommation



Une charte pour acter l'engagement

Pour entrer dans le concret ...



DSIN

83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 •
www.angersloiremetropole.fr



Une charte pour acter cet engagement ...

Constat

Cycle de vie

4 piliers

Charte

Indicateurs

4 piliers pour la démarche de la collectivité...



Achats

- Ajouter des clauses spécifiques au développement du numérique responsable dans les marchés
- Choisir des équipements numériques écoconçus
- Intégrer des équipements de seconde main ou avec des matériaux recyclés dans son patrimoine numérique



Bonnes pratiques d'usage

- Assister et prendre part aux activités de sensibilisation
- Relayer et promouvoir les bonnes pratiques dans son service.



Maîtriser la consommation

- Eteindre les équipements quand ils sont inutilisés
- Débrancher les équipements qui ne sont pas utilisés
- Gérer sa messagerie de manière économe



Gestion de la fin de vie des équipements

- Réparer ce qui peut l'être
- Allonger la durée de vie des équipements
- Réemployer les équipements fonctionnels
- Recycler ce qui ne peut plus être remis en fonctionnement

Quelques indicateurs ...

Parce que mesurer, c'est piloter ...



Achats

En cours :

- Clauses "Numérique responsable" dans 100% des appels d'offres d'équipements

À venir

- Mesure du volume d'équipements reconditionnés
- Mesure du volume d'équipements achetés



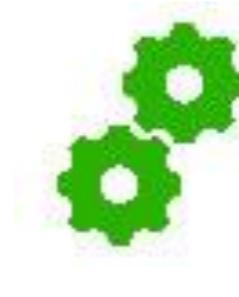
Bonnes pratiques d'usage

En cours :

- Recensement des bonnes pratiques d'usage

À venir

- Programme de sensibilisation
- Mesure du nombre de personnes "formées"



Consommation

En cours :

- Mesure de la consommation d'un poste de travail type
- Mise en veille des équipements non utilisés

À venir

- Volume de mails échangés
- Taille des mails échangés



Fin de vie

En cours :

- Mesure du volume d'équipements envoyés en réemploi

À venir

- Mesure et allongement de la durée de vie des équipements.
- Mesure et réduction du volume de déchets électroniques.

